

vous résume très succinctement des programmes très élaborés.

Le service de police de Winnipeg a aussi doublé le nombre d'autochtones dans ses effectifs depuis les deux dernières années. Le service compte actuellement 49 policiers autochtones, et huit autres entreprendront une formation la semaine prochaine. Tous reconnaissent qu'il faut faire davantage dans ce domaine.

Le service compte actuellement 63 agents de police de sexe féminin et déploie des efforts pour inciter plus de femmes à présenter des demandes d'emploi. Nous savons que ce n'est qu'un début. Il faut que les femmes soient davantage représentées dans les services policiers.

• (1950)

On a déployé des efforts importants pour encourager les membres des minorités visibles à se joindre au service. Ces efforts ont, dans une certaine mesure, été couronnés de succès, mais il faut faire plus. À Winnipeg, il y a davantage de services qui sont dispensés en français à la population francophone. Ce sont là des mesures positives que ce service de police a prises et qui, trop souvent, passent inaperçues.

Permettez-moi de parler brièvement de certains défis que les policiers doivent relever. Ils essaient d'enrayer la criminalité chez les jeunes et le problème des bandes. Les policiers veulent que l'on modifie la Loi sur les jeunes contrevenants pour essayer d'enrayer ces problèmes de plus en plus importants. La situation est grave, et les policiers ont besoin de notre aide et de notre appui. Un grand nombre de crimes violents et d'infractions contre les biens sont liés à la consommation et à l'abus de drogues. Il faut lutter contre la fraude dans l'utilisation de cartes de crédit. La prostitution chez des jeunes de 14 et 15 ans et même plus jeunes encore n'est pas rare. Il faut réprimer l'inhalation de solvants ou d'essence. Il y a encore le combat à livrer au crime organisé, très souvent lié à la drogue. Il y a encore et toujours les crimes avec violence, les agressions sexuelles, la violence faite aux femmes, les crimes contre les biens. Ce ne sont là que quelques-uns des défis auxquels est confronté le service de police.

Je voudrais signaler le cas d'un chef de police qui, une fois par semaine, à ce qu'on me dit, accompagne ses agents de l'équipe de nuit afin de savoir vraiment ce qui se passe dans les rues. Il faut le féliciter, car c'est le genre de leadership dont notre société a besoin de nos jours. En suivant ses hommes, il est à même d'apprécier la situation.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner que mon collègue d'Ottawa-Centre voulait féliciter le nouveau

chef de police d'Ottawa, M. Brian Ford, et faire l'éloge du corps policier de la ville d'Ottawa pour son magnifique travail.

[Français]

Monsieur le Président, je veux simplement résumer en disant que je suis très content que ma collègue ait parrainé cette motion, parce que, pour la première fois depuis longtemps, on parle des accomplissements positifs d'un corps policier tel que celui-ci et tel que ceux qui oeuvrent à travers le Canada. Cela me plaît énormément.

[Traduction]

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer la motion qu'a présentée ma collègue afin de reconnaître le mérite des services de police qui protègent tous les Canadiens. Je remercie certes la députée de Mississauga-Est d'avoir pris cette initiative conforme à la tradition libérale.

En tant qu'ancien membre de la commission de police de Winnipeg, où j'ai siégé en tant que citoyen pendant trois ans, j'ai vu personnellement avec quel dévouement ces personnes font leur devoir lorsqu'elles assurent le maintien de l'ordre dans la communauté et qu'elles sont confrontées aux défis que posent les bandes de jeunes et même le crime organisé.

Habituellement, on fait peu de cas de leurs efforts. Les policiers persévèrent néanmoins tout au long de l'année pour faire en sorte que les Canadiens puissent se promener dans les rues sans se faire attaquer et rentrer chez eux en voiture tard le soir sans se faire tuer.

La nuit, quand la plupart des autres citoyens dorment, les membres de nos services de police sont là pour répondre à des appels d'urgence et maintenir l'ordre parfois au risque de leur vie. Ils risquent leur vie quand il leur arrive d'être contaminés par le sang de malades alors qu'ils participent à des sauvetages médicaux et répondent à des situations d'urgence.

Cela me fait penser à un autre projet de loi, le C-333, qu'étudie actuellement un comité de la Chambre. Les policiers sont vraiment menacés lorsqu'ils interviennent dans des situations d'urgence. Ce projet de loi prévoit un système de déclaration des maladies infectieuses pour calmer l'angoisse inutile du personnel d'urgence, supprimer la nécessité d'un suivi coûteux et réduire les décisions portant atteinte à la vie privée concernant la prévention de la transmission de maladies infectieuses comme le SIDA et l'hépatite.

Je voudrais profiter de l'occasion pour demander aux députés d'appuyer aussi cet autre projet de loi qui proté-